



LA VILLE D'ARGELES-SUR-MER
Située au sud des Pyrénées-Orientales
Pays catalan français

**Commune touristique surclassée
dans la strate démographique
80 à 150 000 habitants**

- **Chef-lieu de canton et carrefour économique de la Communauté de Communes des Albères / Côte Vermeille/Illobéris (56.000 habitants).**
- **5 867 hectares de 0 à 1 157 m d'altitude,**
- **6 km de côte sablonneuse, 1 km de côte rocheuse,**
- **3 km de frontière avec l'Espagne,**
- **2 réserves naturelles,**
- **Un port de plaisance de 891 anneaux,**
- **Capitale européenne du camping.**

**Recrute
un(e) chef de pôle voirie**

**Cadre d'emplois des techniciens - Catégorie B ou contractuel
A temps complet**

Rattaché(e) à la Direction des Services Techniques et du cadre de vie, placé sous l'autorité du Responsable du centre technique municipal, vous aurez comme missions principales :

- **Participe à l'élaboration d'un schéma directeur de la voirie afin d'aboutir à un plan pluriannuel des investissements et de maintenance.**
 - **Conduit en interne ou pas le biais d'entreprises, la maintenance préventive et curative du patrimoine non bâti de la commune ; voirie, réseaux, ouvrages d'arts, pistes DFCl, fossés pluviaux ou canal d'arrosage, etc.**
 - **Assure l'encadrement et le contrôle d'évaluation des agents du service.**
 - **Est force de proposition en termes d'amélioration organisationnelle, de professionnalisation, d'opportunité et de réalisation de travaux, d'achat de matériel, etc.**
 - **Planifie et assure le suivi budgétaire et administratif (suivi des bons de travaux, des indicateurs, etc.) de son service.**
 - **Anime les réunions du service et celles externes nécessaires à la conduite des projets.**
- **Activités principales :**
- **Manage, encadre et contrôle l'ensemble des demandes confiées au pôle voirie.**

- Structure la connaissance du patrimoine non bâti (diagnostic, hiérarchisation, et proposition de niveaux d'intervention)
- Propose un programme annuel et pluriannuel d'entretien de voirie et planifie les opérations correspondantes après arbitrage.
- Conçoit et pilote un plan de viabilité hivernale et sait être prêt lors d'un événement climatique peu fréquent
- Assure le suivi des demandes d'intervention en régie transmises par le responsable hiérarchique
- Assure le contrôle de la planification et le suivi des équipes
- Fait appliquer les règles d'hygiène et de sécurité sur chantier ou en atelier
- Tiens l'inventaire du matériel et de son état et contrôle l'entretien courant des véhicules et du petit matériel de son service.
- Suit l'organisation des diverses festivités communales et associatives dans son domaine d'activité.
- Réalise un contrôle périodique de l'état des chaussées, trottoirs et réseaux
- Suit le marché à bons de commandes de voirie hors travaux d'aménagement tant dans l'élaboration des estimations, du suivi des travaux et des métrés.
- Propose des solutions et des avis techniques
- Participe à la définition et met en œuvre la politique de gestion du patrimoine et de l'espace public via un règlement de voirie
- Participe à des consultations d'entreprises et analyse les devis.
- Participe aux études et aménagements de voirie proposés par les bureaux d'études privés
- Assure la gestion administrative courante, organisationnelle du personnel (évaluation, gestion des congés, des plannings, formation...) et à l'optimisation des moyens.
- Participe à la mise en œuvre de la comptabilité analytique, au contrôle du budget dont il/elle est gestionnaire et à la valorisation des interventions en régie.
- Élabore et actualise les indicateurs de gestion et le rapport d'activités annuel du service.
- Assure la réponse à l'utilisateur (demandes et réclamations par « Contact », courriers, courriels, appels téléphoniques), dans les délais impartis.
- Assure le suivi des fournisseurs, entreprises et leur évaluation.
- Participe aux réunions organisées par la ville (réunion de coordination, réunions techniques avec des partenaires, groupes de travail internes et externes...) et transmette les informations aux agents.
- Contribue à la valorisation et à l'optimisation de l'outil par une mise à jour régulière des données pour alimenter le SIG.

- **Moyens :**

Matériel informatique, radio, téléphone portable, trousse de secours.
Matériel et engins divers du service
Véhicule de service

- **Horaires :**

(*) 35 h minimum auxquelles peuvent s'ajouter les heures liées aux contraintes du poste

- **Relations internes et externes :**

Avec la hiérarchie et les élus

Avec les différents services

Avec le public

Avec les collègues de travail

Avec les partenaires et prestataires extérieurs (institutions et entreprises)

- **Compétences requises :**

- **Savoir :**

- Connaissances techniques confirmées dans le domaine des travaux de voirie, de la signalisation et des réseaux secs et humides.
- Connaissances dans les procédures DT- DICT
- Notions dans les domaines du cycle de vie d'une infrastructure routière et du coût global d'un équipement
- Notions en gestion des abords de voirie sans produits phytosanitaires
- Notions en matière de marchés publics.
- Connaissances générales en matière de planification et de gestion du personnel et des chantiers.
- Titulaire d'un permis de conduire de catégorie B

- **Savoir-faire : (métier)**

- Techniques d'analyse, de diagnostic et d'entretien courant préventif et curatif de la voirie et de réseaux secs et humides.
- Entretien des différents éléments constitutifs de la voirie
- Interventions coordonnées du matériel et des véhicules
- Sens du commandement, aptitude à convaincre, à gérer les conflits et à mobiliser les compétences individuellement et collectivement.

- Être en mesure de développer une analyse technique (choix, chiffrage) et d'en faire la synthèse.
 - Disposer de capacité à rendre compte, à transmettre les informations, à communiquer
 - Qualités rédactionnelles adaptées à la fonction.
 - Maîtrise de l'outil informatique (tableur, traitement de texte, base de données).
 - Maîtrise de la lecture et de l'utilisation des documents cartographiques, topographiques et cadastraux dans leurs formes classiques et numérisées
 - Maîtriser les outils informatiques de dessin de type ATAL, CIRIL, AUTOCAD, SIG (ARGIS) serait un plus.
 - Appliquer et faire appliquer en toutes circonstances les règles de sécurité et utiliser les équipements de protection individuelle et collective adaptés aux risques
- **Savoir-être : (relationnel)**
- Aptitudes à l'encadrement et à l'animation du service
 - Sens de l'initiative et forte autonomie dans l'organisation des tâches à accomplir
 - Savoir rendre compte
 - Disposer de qualités d'organisation et être rigoureux.
 - Savoir travailler en transversalité et avec de multiples partenaires
 - Facilité d'adaptation aux évolutions du métier et de l'organisation des services.
 - Réservé et respectueux de l'éthique du service public rendu aux administrés (argelésiens, touristes et autres)
 - Neutre, équitable et faire preuve de discrétion afin de respecter la confidentialité des situations et des informations traitées
 - Savoir s'adapter
 - Être dynamique
 - Disponibilité.
- **Contrainte(s) :**
- Dépassement occasionnel des horaires.
 - Doit assurer une astreinte technique hebdomadaire en alternance. (jour et nuit)
 - Obligation du respect du rythme de fonctionnement atypique d'une commune touristique.(notamment en matière de congés)
 - Mobilisation spontanée et éventuellement sur ordre en situation de crise.

Profil :

Bac + 2 (DUT, BTS ou équivalent) dans une spécialité relevant des travaux publics et/ou des VRD qui dispose d'une expérience confirmée sur une fonction équivalente au chef de service voirie depuis plus de 10 ans

Poste à pourvoir pour le 1^{er} novembre 2022.

Rémunération statutaire et régime indemnitaire

**Votre candidature (CV, lettre manuscrite de motivation, photo) est à adresser à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Allée Ferdinand Buisson, 66700 Argelès-sur-Mer**

Date limite : le 26/08/2022